

L'an mil huit cent soixante ^{quatre} et le six du mois de juin, le Conseil Municipal de la Commune de Combiers, s'est réuni à la Mairie, dans la salle ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de M. le Maire.

Étaient présents Messieurs: Daland, Beineix, Deris, maire, Chevrier, Nirof, Dereix martial, et Bourger.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet, en date du 21 mai 1873 qui l'invite à faire délibérer le Conseil Municipal sur une délibération du Conseil Municipal de Mantevit de Bourzeau, en date du 13 mai 1873, par laquelle il demande la création d'une foire qui se tiendrait annuellement au chef-lieu de cette commune le lundi

qui suit le vingt cinq juillet.

Le Conseil, après en avoir délibéré, est davis de ne pas s'opposer à l'établissement de la création de la foire demandée par le Conseil municipal de Mantevit de Bourzeau.

Fait et délibéré le jour, mois et an qui dessus, et ont signé ou signé les membres présents excepté M. Dereix martial qui a déclaré en savoir signer.

Chevrier Beineix Daland Deris
 Bourger